

CHAUFFEUR-PRIVÉ

Paris, le 27 octobre 2014

Chauffeur-Privé lance sa propre école de formation au métier de chauffeur suite aux nouvelles réformes de la loi exploitant ou conducteur de voiture avec chauffeur (VTC).

Le leader français des sociétés de VTC lance, en janvier 2015, sa première école de formation au métier de chauffeur afin de continuer à satisfaire ses 200 000 clients.



Pionnier dans la formation de chauffeurs VTC et soucieux d'assurer, à sa clientèle, une qualité de service irréprochable, Chauffeur-Privé a toujours formé ses chauffeurs, au sein même de l'entreprise, avant même d'envisager la création d'un établissement dédié.

Tous les nouveaux chauffeurs VTC doivent désormais, conformément à la loi, avoir suivi :

- Une formation professionnelle de 250 heures minimum
- L'enseignement de prévention et secours civiques de niveau 1 depuis moins de 2 ans

Dans cette continuité, Chauffeur-Privé va créer un établissement de formation qui accueillera, dès le début d'année prochaine, les futurs chauffeurs Chauffeur-Privé, pour leur permettre d'acquérir toutes les connaissances requises avant d'exercer ce métier.

Othmane Bouhlal, co-fondateur de Chauffeur-Prive.com déclare :

« Nous n'avons pas attendu que la formation soit obligatoire pour former nous-mêmes les chauffeurs travaillant avec Chauffeur-Privé. C'est une pièce maîtresse de notre qualité de service, qui nous permet de maintenir la satisfaction client au plus haut niveau. En effet à ce jour, 96% des courses évaluées par les clients sont notées 4 ou 5 étoiles sur un maximum de 5. Nous souhaitons, grâce à cette nouvelle école de formation, porter ce taux à 99%. »

Cette toute nouvelle formation au métier de chauffeur, répartie sur une durée de 250 heures d'apprentissage, se scinde en deux parties distinctes qui visent à dispenser un enseignement complet.

Le déroulement des cours

▪ La partie théorique

Cet aspect de la formation vise à former, dans un premier temps, les futurs chauffeurs à la réglementation générale du droit des transports et au code de la route.

Des cours d'anglais feront partie intégrante du programme d'enseignement, afin de satisfaire l'ensemble de la clientèle. En effet, la relation avec le client occupera une partie importante de la formation pour offrir une qualité de service toujours irréprochable, et ce pendant toute la durée de son trajet.

Aussi, cette partie théorique permettra aux futurs chauffeurs d'apprendre les principaux axes de Paris et ses environs, ainsi que la plupart des rues pour conduire les clients de manière efficace et rapide.

Enfin, des notions de culture générale traitant notamment de l'histoire et de la géographie de la France seront au programme.

▪ La partie pratique

La partie pratique est principalement dédiée à la conduite. Un stage permettra au futur chauffeur d'apprendre à manier le véhicule, tout en adaptant sa conduite de manière à assurer le confort le plus total de son passager.

Elle permettra également, aux futurs chauffeurs, de renforcer leur connaissance du terrain et ainsi gagner encore plus en efficacité.

Dans un second temps, un stage de secourisme délivrera l'attestation prévention et secours civiques de niveau 1, pour dispenser les premiers secours en cas de danger.

Les enseignants

Afin d'assurer aux chauffeurs une formation complète et de qualité, chacun des enseignants a été scrupuleusement sélectionné en fonction de ses compétences dans le domaine et de ses capacités à transmettre son savoir.

Les professeurs de langues ont un niveau supérieur ou égal au niveau C sur l'échelle langagière globale du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Les autres enseignants répondent chacun, à minima, d'une expérience professionnelle de deux ans en tant que chauffeur et sont titulaires de la carte professionnelle de Chauffeur de Voiture de Tourisme. Ils rendent également compte d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine du service à la clientèle.

Tant de qualifications qui permettront de délivrer, aux chauffeurs, les connaissances nécessaires, tant sur le plan théorique que technique, pour pratiquer ce métier de la façon la plus professionnelle qui soit.

Les avantages de cette formation pour les futurs candidats

Au terme de sa formation et dès l'obtention de son diplôme, chaque chauffeur aura, à sa disposition, un véhicule aux normes et assuré pour le transport de personnes, et pourra ainsi commencer à travailler.

En choisissant d'emprunter cette formation et de mettre les compétences acquises au service de la société, les chauffeurs pourront disposer de la base clients de Chauffeur-Privé qui compte près de 200 000 clients, et ainsi économiser l'investissement de départ pour le développement de leur propre clientèle. Ils seront également accompagnés, par les effectifs de Chauffeur-Privé, dans l'ensemble de leurs démarches administratives afin d'être en complète adéquation avec la réglementation. Aussi, les chauffeurs pourront profiter de l'image et de l'expérience que Chauffeur-Privé a acquise au cours de ces 3 dernières années en tant que leader des VTC en France. Ainsi, cette société française a pour objectif d'augmenter sa flotte de chauffeurs et donc de développer la création d'emplois dans ce secteur.

**Cette nouvelle formation sur-mesure est une raison de plus
d'accorder sa confiance à Chauffeur-Privé !**

Tous les visuels Chauffeur-Privé sont disponibles sur : <http://www.chauffeur-privé.com/presse>

A propos de Chauffeur-Privé :

Lancée en mars 2012, Chauffeur-Privé est le **leader français sur le marché des sociétés VTC**, et le premier acteur indépendant français à offrir des solutions de transport de personnes grand public avec prix annoncés à l'avance.

Chauffeur-Privé compte, aujourd'hui, plus de **200 000 clients** qui ont adopté ce service mettant à disposition plus de **2 000 chauffeurs** pour des **dizaines de milliers de courses dans plus de 68 villes en Ile-de-France et Côte d'Azur chaque mois**.

Chauffeur-Privé a remporté la **BFM Académie 2013**, premier concours de créateurs d'entreprise à la radio et à la télévision.



Relations presse & publiques

Laurent Guyot & Co

+33 1 77 37 19 19 - contact@laurentguyot.com